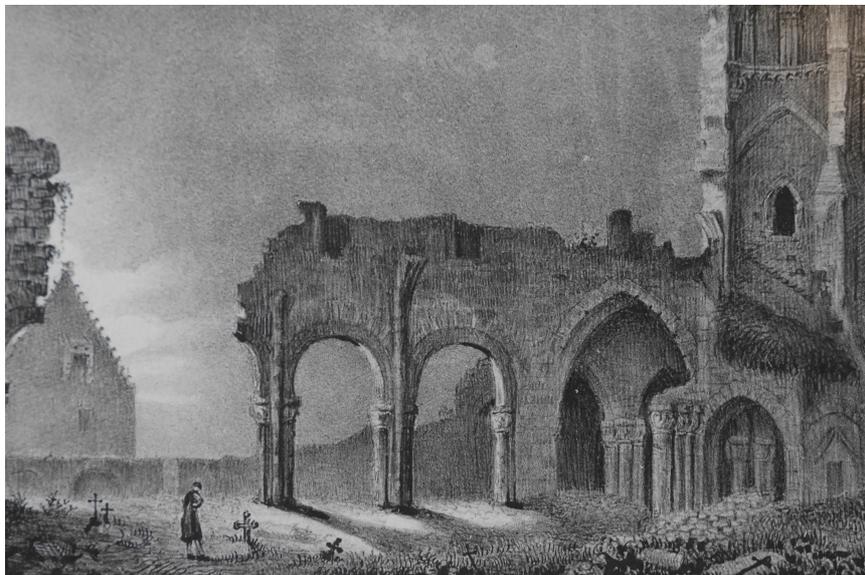


## TERRES ET SEIGNEURS EN DONZIAIS



*Donzy-le-Pré (v. 1830) - Sceau de Mahaut de Courtenay*



---

### **CHÂTELLENIE DE DRUYES**

---

## **LAIN**

**(MANOIR, A LAIN)**



Le petit manoir de Lain, en bordure du village, a remplacé au XVIIIème siècle, une construction antérieure, siège d'une seigneurie importante et ancienne, dont le pigeonnier est la trace. On la trouve souvent orthographiée « Lin », ou encore « Layn » ou « Lyn ».

Le fief était à Erard de Boisjardin - *voir cette fiche* - au XIVème siècle. Il est passé aux Digoine, puis au grand capitaine Jean de Chevenon, ami du roi Charles VII et l'un des plus riches seigneurs de son temps.

Après s'être trouvé en différentes mains difficiles à relier, Une branche des sires d'Anlezy a hérité du fief au début du XVIème siècle.

Cette terre a dû être divisée, et a fait l'objet de contestations, impliquant notamment les Corguilleray, sgrs de Tracy - *voir cette notice* -.

Lain arrive finalement dans les mains d'Antoine d'Assigny au début du XVIIIème - dans des conditions de succession qui restent à préciser -. Ses descendants paraissent l'avoir conservé jusqu'à la Révolution

Ces dernières années le manoir est devenu un centre de formation et d'exposition de poteries.

---

## Suite des seigneurs de Lain

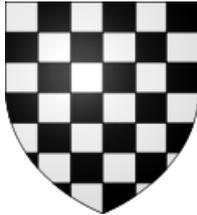
---

1/ Erard de BOISJARDIN, sgr de Lin<sup>1</sup>

- voir notice Boisjardin -

2/ Agnès de BOISJARDIN, dame de Lin

X Philippe de DIGOINE, sgr de Champlevois (près Cercy-la-Tour, 58)



*En Bourgogne et Nivernais : échiqueté d'argent et de sable »*

3/ Hugues de DIGOINE

Sgr de Lin, Thianges, Demain (La Collancelle), Savigny et Champlevois



*Champlevois (Cercy-la-Tour, 58)*

X Alips ou Alice LA VERT ou LEVERD <sup>2</sup>

*(X1 Robert de La Rochette, cf. infra)*

D'où :

- Girard, sgr d'Arcy X Yolande de La Tournelle
- **Philiberte, qui suit, à cause d'un hommage pour Lain de Jean de Chevenon**

---

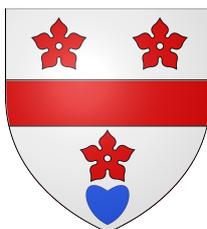
<sup>1</sup> Marolles : hom. pour la maison de Lin, en 1349

<sup>2</sup> Hugues de Digoine [de Digonia], chevalier, en son nom et au nom d'Alice Leverd (Alisie Viridis), son épouse, et de Marguerite, **filie de ladite Alice et de feu Robert de La Rochette (de Rocheta), seigneur de Viry (de Viriaco), avoue tenir en fief lige sa maison forte de Viry, près ChâteauNeuf.....**

- **Philibert, sgr de Thianges, qui suivra en 4bis**
- *Alix X Jean de La Tournelle*

#### 4/ Philiberte de DIGOINE, dame de Lain (v. 1400)

X **Jean de CHEVENON (+1418)**, sgr de Migennes, Chevenon, Puly, Sermoise, Passy, Chezeaux, la Fillouse, Suilly (*voir cette notice*)...et de bien d'autres lieux ; sgr de Lain, sans doute par alliance<sup>3</sup>, ami du roi Charles VII, et l'un des plus riches seigneurs de son temps (*filz d'Hugues...*)



**En Nivernais** : « *d'argent à la fasce de gueules, accompagnée de trois quintefeuilles du mesme, 2 et 1, et en la pointe de l'écu un cœur d'azur* »

**Jean de Chevenon** (+ 27 aout 1418) était, disait-on, le plus riche écuyer du royaume. Il avait eu sans doute une large part aux largesses de Charles VII dont il était le compagnon, mais il est bien probable que son mariage avec Philiberte de Digoine lui avait apporté un surcroît de fortune, car pendant les trente ou quarante ans que dura leur mariage, on les voit faire de nombreuses acquisitions. Ils achètent ainsi : Chevenon, Jaugenay, Magny, Cours-sous-Magny, Saint-Léger-des-Champs, Sermoise, Peuilly, Prie, Pougues, Poiseux, la terre et le château de Passy près de la Charité, d'autres biens situés à la Charité, Chazeaux-aux-Amognes (rel. De St-Verain), Montgoublin, Bonnay, les terres et domaines de Suilly, Magny, La Fillouse, Ferrières, Champdioux ; en Champagne, Migennes ; en Berry, des biens à Montfaucon. L'ensemble de ces acquisitions représentait, disait-on, la somme considérable de 16 000 salus d'or qui rapportaient par an mille livres tournois de revenus.

- 1390 : donna quittance de 500 francs d'or, à lui ordonnez en considération de ses services à la guerre et ailleurs, le 12 décembre 1390 au bas est son scel aux armes de Chevenon, avec une bordure pour brisure.
- 1391 : Il fit hommage à Huë d'Amboise, chevalier, seigneur de S. Verain, pour la terre de Chazeaux, naguères acquise de Guiot et Herard de S. Verain, écuyers, et paya le cinquième denier, le 28 novembre 1391.
- 1394 : fut rétabli et confirmé capitaine des châteaux et tours du bois de Vincennes, au lieu d'Huguenin de Chevenon son frère, par lettres du roi du 3 novembre 1394.
- 1401 : toucha pour un terme de sa pension 166 livres 13 sols 6 deniers en 1401 1402 1404.
- 1410 : Il est qualifié écuyer d'écurie du roi en 1410 servait avec quatre écuyers sous le comte de Nevers.
- 1414 : il est qualifié conseiller et député avec la duchesse de Bourbonnois, pour pacifier des troubles en 1414 fut l'un des exécuteurs du testament du connétable de Sancerre.

---

<sup>3</sup> Marolles : hom. de Jean de Chevenon, au nom de Philiberte de Digoine, sa femme, fille de Hugues, pour Lin

---

**1/Gaucher ESMARD**

Sgr de Lin

**2/ Jeanne ESMARDE**

Dame de Lin

X Jean d'ASSY, sgr d'Assy et de Lin (chât. de Druyes) par all. (Hom. en 1413<sup>4</sup>)

---

**1/Philiberte de MONTGAZON, dame de Lin**



*Manoir de Mongazon (St-Franchy, 58)*

X **Philippe de LA MOTTE**, sgr de Lin par all. (Hom. en 1459, chât. de Druyes)<sup>5</sup>

---

***Dans des conditions qui restent à éclaircir, Lain passe aux d'Anlezy au début du XVIème siècle.***

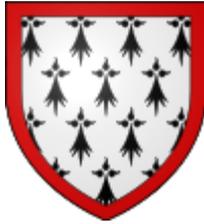
---

<sup>4</sup> Marolles, col. 293

<sup>5</sup> **Marolles** p. 293 : hom. en 1459 de Philippe de La Motte au nom de Philiberte de Montgazon, dame de Lin ; Marolles, même page : En 1466, Pierre de Montgazon, fait hom. pour des héritages à Lin

## 1/ François d'ANLEZY (°v. 1500)

Sgr de Dumphlun et de Lain ?



*En Nivernais* : « d'hermines à la bordure de gueules »

X v. 1520, **Philiberte de BEAUMONT** (*fille de Philibert, sgr d'Espeuilles, et Jeanne de la Touche*)

D'où :

- **Philibert Ier, qui suit**
- *Claude, Archidiacre de Decize, Chanoine de Nevers, dispute Lain à Gilberte de Montjournal et à Pierre de Corguilleray, sgr de Tracy, son époux* <sup>6</sup>

---

<sup>6</sup> 1537 : Claude d'Anlezy, Archidiacre de Decize, demandeur, contre Gilberte de Montjournal et Jean Limons. Contestation au sujet de la possession de **la terre de Layn** ; pillage et dégats commis par Pierre de Corguilleray, seigneur de Tracy, mari de ladite Gilberte. NDLR : il était le frère de Philibert d'Anlezy, père des Philibert ci-dessous

« **29 déc 1537 : Claude d'Anlezy**, archidiacre de Decize contre Pierre de Corguilleray, sgr de Tracy et Gilberte de Montjournal son épouse. Les précédents ont envahi avec force, violences et ravissements la terre de Lyn (Yonne), appartenant à Claude d'Anlezy, ils ont emporté plusieurs objets mobiliers et des fruits de ladite terre. La femme était l'un des principaux conducteurs desdits excès, armes et conspiration ; l'ajournement personnel fut décerné contre tous, pour être condamnés à faire amende honorable, et à y joindre une autre amende profitable, de 2000 L. parisis. Cette terre de Lyn a été contestée devant le Bailli de Sens à Villeneuve-le-Roi ; le seigneur de Tracy en a joui paisiblement depuis l'instance et devrait en jouir encore pusique le procès n'est pas terminé. Aux Grands Jours de Tours il fut rendu contre lui un arrêt le condamnant à une peine corporelle et à la saisie de tous ses biens. La demoiselle de Montjournal a mis opposition sur les seigneuries de Tracy, Lyn et autres aux Grands Jours tenus à Moulins, avec provision de 250 LT attribuées sur la jouissance de la terre de Lyn. Profitant d'une absence du seigneur de Tracy, Claude d'Anlezy entra par force d'armes et déposséda la demoiselle. Information et ajournement de sa part devant le Parlement, mais les commissaires délaissent la poursuite. Cependant, le seigneur de Tracy obtient des lettres de rémission présentées au bailli de Berry, acceptées par Claude d'Anlezy pour 50 livres parisis, et il rentre, lui et sa femme, dans la jouissance de tous ses biens, compris la terre de Lyn. D'autres considérations démontrent que la terre était en litige et que le principal arrêt se trouvait être celui de Moulins, qui en accordait la jouissance à Gilberte de Montjournal (BSNLSA, 1892)

## 2/ Philibert Ier d'ANLEZY

Sgr de Espeuilles, Montapas, Dumphlun, St-Benin-des-Champs ; sgr de Lin<sup>7</sup> (cité par Marolles en cette qualité en 1552<sup>8</sup>) ; Maître d'hôtel de la Ctesse de Nevers

X 3 oct 1550, **Gilberte de RABUTIN**, dite « **La Belle Huban** », fille d'honneur de Catherine de Médicis



D'où :

- François, baron d'Espeuilles X Bénigne de Rabutin
- **Philibert, qui suit**
- Anne X Jacques de La Ferté-Meung, sgr de Challement
- Louise-Edmée X 1572 François de Jaucourt X 2 d'Ordières

## 3/ Philibert II d'ANLEZY

Bon du Lys La Loge ; Sgr de Lin et de Montapas en partie, Gouverneur de St-Jean-de-Losne

X 15 mars 1595, Châteaueux, **Marguerite du PUY de VATAN**, dame du Moulin (fille de Vincent, Chevalier, baron de Vatan, seigneur de Buxeuil, le Moulin et autres lieux, conseiller du Roi en ses conseils d'Etat et privé, chambellan de France, gouverneur de Romorantin, et de Jeanne de Prunelé de Gazerane)



---

<sup>7</sup> Vente de terres et bois par Philibert d'Anlezy escuier, seign. de la terre et viguerie de Lain "par devant le grand maitre des eaux et forêts du Nyvernois et Donzyois" (Haag, La France Protestante, Tome 4, 1908)

<sup>8</sup> Marolles, col. 291

#### 4/ Philibert III d'ANLEZY (+1679)

Sgr de Lin, du Moulin et de Lassay



*Le château du Moulin (à Lassay-sur-Groisne, 41)*

X 1<sup>er</sup> mars 1621, Luçay le Mâle, **Marie-Louise de ROCHEFORT-LUCAY** (*fille de François, bon de Luçay, sgr de Gié, La Borde, Coulanges et autres lieux*)

*D'où une fille : Marie, dame du Moulin X Valeran de Barbançon de Champs-le-Roi, sgr du Moulin, mais plus de trace de Lain.....*

---

*La terre de Lain paraît revendiquée par des Corguilleray au XV<sup>ème</sup> siècle, dans des conditions qui restent à éclaircir (peut-être en raison de l'alliance Montjournal-d'Anlezy, cf. infra....*

---

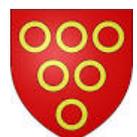
#### 1/ Guillaume de CORQUILLERAY (+1504)

Sgr de Corguilleray, Tracy, Chancenay, Chaumont...etc, Maître d'Hôtel du Roi, Prévôt des Maréchaux, capitaine de St-Dizier et de Chalon (*filis d'autre Guillaume, sgr des Barres à Sainpuits*)



*En Gâtinais, puis en Donziais : « d'or à trois fascés ondées de gueules »*

X Marguerite de PRUNELE



D'où :

- **Louis, qui suit**
- **Marguerite, qui suivra en 2bis**

## 2/ Louis de CORQUILLERAY

X 14 déc 1489, **Rosine de BABUTE** (*filie de Philippe-Philibert (1442-1490), sgr de Froidefont, Gouverneur de Puisaye et de Corvol, et de Marie de La Porte, dame de Verneuil, elle-même sœur ou fille de Claude, cf. infra*)



## 3/ Pierre de CORQUILLERAY <sup>9</sup>

"Pierre de Corquilleroy, seigneur de Tracy, qui épousa Gilberte de Montjournal, et eut de nombreux démêlés avec la justice. Nous avons rencontré en effet dès le 12 juillet 1529 un défaut prononcé contre lui par le Parlement de Paris'; on le poursuit pour pillages et dégâts causés par lui ou ses gens et on le trouve en contestation pour la propriété de la terre de Lain, près Courson-sur-Yonne, le 29 décembre 1537 ; à la requête de Hugues de Grossouvre, chevalier, seigneur de Montgoublin, agissant pour le compte de sa femme, il est ordonné de prise de corps contre lui ; accusé de vols et de pillages commis avec une bande de serviteurs dont l'un a été condamné pour homicide et décapité, il laisse passer les défauts, et, tous moyens de défense épuisés, il se voit condamné, le 27 avril 1542, à 4000 livres d'amende envers le roi et à 800 livres envers Hugues de Grossouvre auquel il devra rendre tous les biens et meubles saisis sur les domaines de son beau-père ; enfin, comme sans doute il était resté aux sourds à toutes les injonctions de la justice, le Parlement de Paris lance contre lui, le 23 octobre 1546, un ordre de comparution à bref délai sous peine de bannissement. Nous ignorons ce qu'il en advint." HENRI STEIN in Annales de la Société Historique et Archéologique du Gâtinais, t. 20, p201 et s. (Fontainebleau, 1902)

X **Gilberte de MONTJOURNAL** (*filie de Jean Aubert de Montjournal X 22 nov 1501, Anne d'Anlezy, cette dernière fille de Claude, sgr de Menetou-Couture et de Renée de Bus*)



D'où **François** X 1559 **Françoise de Bar**, sp (*remariée avec Louis de Chesnevert, sp, puis François de Stutt, sp*)

---

<sup>9</sup> 1537 : Claude d'Anlezy, Archidiacre de Decize, demandeur, contre Gilberte de Montjournal et Jean Limons. Contestation au sujet de la possession de la terre de Layn ; pillage et dégâts commis par Pierre de Corquilleray, seigneur de Tracy, mari de ladite Gilberte. NDLR : il était le frère de Philibert d'Anlezy, ci-dessous

---

### **2bis/ Marguerite de CORQUILLERAY, dame de Lain (+1525)**

X **François PELLORDE**, sgr d'Ourouer, et de Lain par all. (*fils de Parceval, sgr de la Monnaie, et Claude de Villaines*)<sup>10</sup>



*En Berry* : « De gueules à l'aigle éployée d'or, accompagnée de 4 croix recroisettées de même au pied fiché, 2 en chef et 2 en pointe. »

D'où not. : **Madeleine, qui suit**

### **3bis/ Madeleine PELLORDE, dame d'Ourouer et du Coudray**

**X 30 mai 1525, Hugues de GRIVEL de GROUSSOUVRE**, sgr de Montgoublin et d'Ourouer, d'où post. qui ne mentionne plus Lain

*Cf le procès de 1537, l'impliquant, avec Pierre de Corguilleray et Claude d'Anlezy ?*

---

<sup>10</sup> François Pelourde, chevalier, seigneur d'Ourouer, hérite de son père Parceval Pelorde : vers 1500. A.D. 18-C 815, fol.239.

« Jean de Villaines était mort le 11 mai 1447, ayant laissé pour fille et dame d'Ourouer, damoiselle Claude de Villaines, qui quelques années après épousa Perceval Pelourde (orthographié Pelorde), écuyer, varlet de chambre du Roy Charles VII, comme on le voit par l'acte de ratification que firent de ce mariage le 6 septembre 1454 Claude de Villaines et un Jacques de Milli, écuyer, son oncle, ensemble Etienne Pelourde, échanson du Roy, capitaine de la grosse tour de Bourges, et damoiselle Jacqueline Fradette, ou Fradet, père et mère de Perceval et Perceval lui-même.» (D'Hozier, II, généalogie Villaines, pp. 1057-1068)

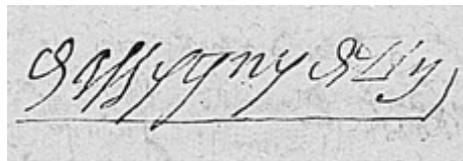
**Acte tiré des "Hommages à la chambre de France", tome III, n° 891 : 12 juillet 1513** : Hommage lige de la maison, jardin et place de l'Écrevisse, à Bourges, près la grande maison de Jacques Cœur, qui fut à Étienne Gassault, mouvant de Bourges, rendu aux mains du conseiller commis à la garde du sceau par Jeanne de Graville, veuve de Charles d'Amboise, chevalier de l'ordre, seigneur de Chaumont, Sagonne, Meillant, baron de Charenton, lieutenant et gouverneur du duché de Milan, ladite dame l'ayant acquise de **François Pellourde, chevalier, seigneur d'Ourouer, au nom de Catherine Villaines, sa mère et de Marguerite de Courguilleroy sa femme**. P. 14, n°34

**Le fief de Lain, dont la trace est perdue après Philibert III d'Anlezy, se trouve aux mains d'Antoine d'Assigny vers 1650, premier cité en cette qualité dans cette famille de Puisaye.**

---

### **1/ Antoine d'ASSIGNY (1622-...), Sgr de Lain**

*(Fils de Loup d'Assigny, cité comme sgr des Guyons, venu des Le Cueur, sgr de Nailly à Mézilles, Lieutenant du Roi à Bar-le-Duc X 31 mars 1618 à Grez-sur-Loing, Antoinette de Brunfray, elle-même fille de Jacques Seigneur de La Courouge, de Vieux-Champagne en partie, de la Motte-Saint-Florentin, de la Borde, de Fontenailles et de Grigny en partie, et d'Adèle de Louviers)*



**En Auxerrois** : « d'hermines, au chef de gueules chargé d'une fasce vivrée d'or »

Antoine d'Assigny, écuyer, seigneur de Lain, servit le roi pendant 20 ans, maréchal des Logis de la Compagnie de Carabins, cornette et lieutenant de la Compagnie des Cheval-légers du sieur de Luiré, fut ensuite capitaine d'une compagnie de gens de pied du régiment de Fossé (7 mai 1639) et enfin (premier août 1648), capitaine d'une compagnie de cheval-légers au régiment de Condé. (...), maintenu dans sa noblesse par sentence des élus de Clamecy le 20 janvier 1661, marié par contrat du 11 janvier 1657, fils de Loup d'Assigny, chevalier, et d'Antoinette de Brunfray, il fut confirmé dans ses privilèges en même temps que son frère, par ordonnance de Monsieur de Machault, intendant de la généralité d'Orléans, en date du 24 mai 1667. Il demeurait alors à Lain, élection de Clamecy, et déclara être âgé de 45 ans environ et ne reconnaître, hors son frère, personne de son nom et de ses armes dans ladite généralité."

**(Source** : Hugues A. Desgranges, *Nobiliaire du Berry*, Tome I, Saint-Amand Montrond.)

X 16 janvier 1657, Lain, **Marie-Marguerite de TOURNEMIRE de ROUSSY (+ 10 juil 1710 à Lain)**, dame de Villemandeur en Pie (*fille de Claude (1611), sgr de Roussy et de la Pinardièrre (Chateaufort, 45), et Marguerite Bérard*) (*sans doute Villemandeur, près Montargis, 45*)

M de fourneure



*Le vieux château de Villemandeur (45)*

D'où not. :

- **Louis, qui suit**
- Marie-Charlotte X François de Gentils, **sgr du Boulay à Druyes (voir cette fiche)**
- Louise-Antoinette X Léon-François d'Assigny

## **2/ Louis d'ASSIGNY (1658 à Lain – 12 nov 1722 à Lain)**

Dassigny de Lain

X 27 aout 1701 ou 2, Nolay-Rigny, **Gabrielle PLUCHON** (fille de Laurent, Maître arquebusier à Nevers X 6 juil 1647 à Nevers-St-Aricle à Claude Maillevin), demeurant en la paroisse de Rigny

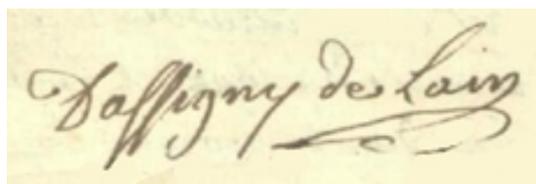
(X1 22 jan 1685 à Nevers à Guillaume de Lucenay, sgr de Chevenon)

d'où :

- **Louis-Charles, qui suit**
- Louise X Jacques de La Couldre

## **3/ Louis-Charles d'ASSIGNY (5 sept 1702 à Lain – 9 mai 1751 à Lain)**

Chvr, sgr de Lain



X 1<sup>er</sup> juillet 1732 à Billy-sur-Oisy, **Hyacinthe Elizabeth de COURVOL** (1711 à Billy-sur-Oisy- ...) (*filles de Jacques et Elizabeth Bigé*)



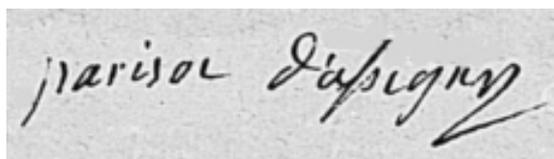
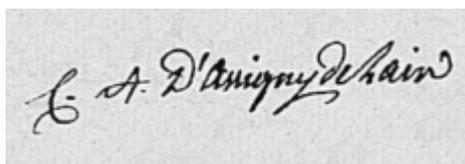
D'où :

- **Claude-Antoine, qui suit**
- Marguerite X Germain de Chevannes  
*D'où Louis-Christophe X Jeanne de Champcourt (filles d'André, sgr de **Test-Milon, à Lain (voir cette fiche)** et de N. de Minières...)*

#### **4/ Claude-Antoine d'ASSIGNY (20 mars 1745-1784 à Batavia)**

Chvr, sgr de Lain, Lieutenant des Grenadiers royaux de l'Orléanais

X 1776 Auxerre-St-Eusèbe, **Marie-Gabrielle PARISOT (1er jan 1749, Varzy - ...)** (*filles de Jean-Baptiste, marchand de bois à Varzy X 5 déc 1746, Varzy, Marie Marguerite Leclerc de Champmartin, de Varzy, elle-même fille d'Edmé, marchand de bois à Varzy, et Marie Belin*)



(son frère **André Parisot**, chanoine d'Auxerre en 1773, sous-chantre en 1781, parfois réprimandé pour sa tenue et sa légèreté, mais « jeune et énergique chanoine » qui reprend possession de la Cathédrale en 1795, déporté en 1798 pour intelligences royalistes<sup>11</sup>)

---

<sup>11</sup> ANDRÉ PARISOT, né à Varzy, diocèse d'Auxerre, chanoine le 30 août 1773, sous-chantre en 1782. Il prête serment le 31 août 1792. Fortin raconte qu'en 1791, ce jeune chanoine, aimé du peuple, ne craignit pas de se faire l'interprète, au tribunal du délégué de la Convention, de tout ce que les Auxerrois honnêtes avaient eu à souffrir pendant le règne de la Terreur. (Souvenirs, 1.137.) Le 7 vendémiaire IV, il eut à se disculper, devant la municipalité, de propos dont on l'accusait. Deux ans plus tard, la persécution l'atteignit. En l'an VI, le ministre de la police signale le nommé Parisot. C'est un des partisans zélés du royalisme depuis le commencement de la révolution. On rappelle qu'au mois de mai VII, il s'est mis à la tête d'un rassemblement considérable et a fait briser les attributs de la liberté qui étaient dans le temple Etienne et les a fait brûler sur la place publique. Chef du parti

D'où :

- **Alexandre d'ASSIGNY (°1777, Auxerre St-Eusèbe)**  
X 18 jan 1800 à Clamecy, **Madeleine de LA BUSSIERE** (*filles d'Henri et Catherine de La Bussière, voir cette fiche*), d'où un fils, sp.
- Antoinette X Charles-Antoine de Montcorps de Chéry

---

***Vente comme bien national***

---

---

royaliste, il s'est rendu coupable de menées dans les assemblées premières. C'est chez lui que se sont fabriquées toutes les adresses incendiaires qui ont précédé les élections de germinal et la pétition au Corps législatif tendant à rétablir les signes extérieurs du culte au son des cloches. En conséquence, le 12 brumaire VI (2 novembre 1797) le département arrête qu'il sera conduit à la maison d'arrêt d'Auxerre. Si on ne le trouve pas chez lui, on fera des recherches en ville (Dép J). Le 27 frimaire VI, Parisot est condamné à la déportation. Le 7 nivôse VI, le département ordonne qu'il sera conduit à Rochefort. Déporté à Sinamary et relâché quelque temps après, il revenait en France lorsqu'il périt dans un naufrage en vue des côtes d'Irlande. (V. Sem. religieuse du 5 avril 1879.) (Source : Bonneau : « Notice pour servir à l'histoire du clergé de l'Yonne pendant la Révolution »)